

L'intonation

Fiche C-1

Vue d'ensemble, p. 568

L'intonation, ou ton, traduit l'état d'esprit du locuteur. Elle est un élément prosodique et n'a pas d'effet sur le sens des mots. Dans une communication orale, il est important de varier l'intonation pour maintenir l'attention et l'intérêt du destinataire. C'est l'intonation qui permet de distinguer une interrogation d'une affirmation, par exemple. Le tableau suivant décrit les qualités et les défauts relatifs à l'intonation. Inspirez-vous-en pour travailler les éléments prosodiques avant votre présentation orale.

Qualités	Défauts
Le ton utilisé est varié et expressif.	Le ton utilisé est monotone.
	Le ton utilisé est souvent forcé.
	Le ton utilisé ne reflète pas les expressions désirées.
Les fins de phrases sont audibles pour l'auditoire.	L'auditoire distingue mal les fins de phrases.
L'auditoire distingue facilement les phrases déclaratives et les phrases interrogatives.	Le ton utilisé pour exprimer certains types de phrases est inapproprié.
Les pauses sont bien placées.	Les pauses sont comblées par des mots de remplissage comme « pis », « euh... », « tsé », « genre », « style », etc.
	La voix est entrecoupée à des moments où cela n'est pas nécessaire.

Source : PRÉFONTAINE, LEBRUN et NACHBAUER, *Pour une expression orale de qualité*, Montréal, Les éditions Logiques, 1998.

Notes personnelles :
